



ACS/2012/PC.DRAFTING.COMM.II/WP.001/Annexe V

LE CINQUIÈME SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET/OU DE
GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION DES ETATS DES CARAÏBES.

LE PROJET DE DOCUMENT STRATÉGIQUE –
ANNEXE V

ANALYSE DÉTAILLÉE – FONDS SPÉCIAUX

Fonds Spécial

Fonds

Comme indiqué dans l'article XIII de la Convention, le Fonds spécial a été créé «dans le but de financer des programmes de coopération technique et de recherche conformes aux buts et fonctions de l'Association.»

Ainsi, le Fonds spécial a poursuivi son objectif de coordination des efforts pour gérer la répartition et le financement des projets visant à favoriser la coopération régionale entre les membres de l'AEC et, par conséquent, à faciliter l'intégration régionale de la Grande Caraïbe.

État du Fonds Spécial depuis le Sommet IV (2006-2008)

Pendant la période 2006- 2008, on a constaté une augmentation de la mobilisation des ressources et de l'activité liée aux projets.

- Depuis le IV Sommet tenu à Panama le 29 juillet 2005, le Conseil des Représentants nationaux du Fonds Spécial a connu un renouveau et regain de dynamisme, en se conformant aux directives des Chefs d'Etat et de Gouvernement.
- Le document réglementant le Fonds Spécial a été approuvé en 2006.
- L'Association a reçu une assistance technique de la France et du Conseil Régional de la Martinique, pour soutenir ses efforts en matière de gestion des projets et de mobilisation de ressources.
- Une série d'Accords de coopération ont été signés entre l'AEC et la République de Corée, la République de Turquie et le Royaume Uni.
- Des dons modestes, d'un montant de \$0.9 millions d'USD environ, ont été accordés par des bailleurs de fonds et des pays Observateurs pour le financement de projets.

État du Fonds Spécial (2009-2012)

Au cours de la période 2009- 2012, l'absence d'administrateur de projets chargé de la gestion du Fonds a nui à la continuité des projets et à l'efficacité des stratégies de mobilisation des ressources du CRNFS.

- Le CRNFS a, pour l'essentiel, reçu des fonds de la République de Turquie et de celle de Corée, destinés à divers projets, ainsi que du Conseil Régional de la Guadeloupe et des Antilles néerlandaises.
- Il a reçu l'assistance technique du Conseil Régional de la Guadeloupe pour soutenir les efforts de mise au point du nouveau site Web de l'AEC déployés par l'Association.
- Le premier audit du Fonds Spécial, correspondant à la période 2009-2010, a été réalisé en 2011.
- Le Secrétariat a reçu € 200.000,00 de l'Agence française de développement en 2012, ce montant étant destiné à l'exécution de divers projets.
- En juillet 2008, la CEPAL, répondant à une demande du Secrétariat, a produit un très important rapport sur les résultats et les défis associés aux activités du Fonds Spécial, qui a mis en lumière ce qui suit:

« Notre recherche a mis en lumière une série de lacunes dans la capacité opérationnelle actuelle et les projets de l'Association, et dans sa fonction d'appui technique à l'initiative de mobilisation des ressources, à savoir:

- Accords de gestion du FS.
- Gestion du cycle de projets.
- Exécution de projets financés de l'extérieur; et
- Identification de nouvelles sources de financement non conventionnelles. »

Propositions

- 1) Les limites de l'Association pour mettre en œuvre une stratégie viable de mobilisation de ressources et d'obtention de ressources extrabudgétaires adéquates au cours des trois dernières années, en particulier depuis -2009, a probablement été l'un des obstacles majeurs s'opposant à l'obtention de résultats à haut impact, ce qui a influé négativement sur le développement politique de l'image de l'Association, et créé un cercle vicieux quand elle tentait de capter de nouvelles ressources.
- 2) La XVII Réunion ordinaire du Conseil des Ministres a, dans l'Accord 13/12, convenu de 'Demander au Secrétariat d'envisager le recrutement d'un administrateur de projets chargé des opérations du Fonds Spécial, en fonction de la capacité budgétaire de l'Organisation'.

- 3) Il faut garantir la coopération technique et la coopération Sud-Sud, dont l'importance est capitale pour le développement et la gestion des initiatives régionales de coopération.